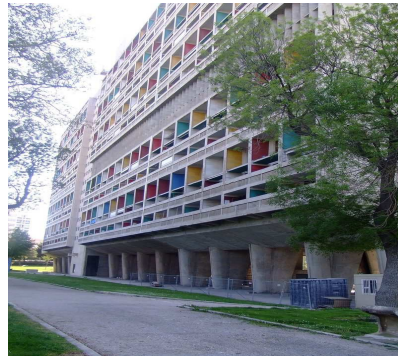


# La cité radieuse 1945 Le Corbusier

Domaine artistique : Arts de l'espace

Thématiques : Arts, espace, temps



## Description :

L'**unité d'habitation de Marseille**, connue sous le nom de *Cité radieuse* mais que les Marseillais nomment familièrement « La Maison du fada »<sup>[2]</sup>, est une résidence édifée entre 1945 et 1952 par Le Corbusier. Bâtie sous forme de barre sur pilotis (en forme de piétements évasés à l'aspect brutaliste) elle tente de concrétiser une nouvelle forme de cit, un « village vertical » appelé « Unité d'habitation ».

La résidence compte 337 appartements en duplex séparés par des « rues intérieures ».

L'ensemble est situé au n° 280 du boulevard Michelet de Marseille, cette barre est l'une des cinq unités d'habitation construites par Le Corbusier au cours de sa carrière. À la différence des quatre autres, essentiellement composée de logements, elle comprend également au niveau de sa rue centrale des bureaux et divers services commerciaux (pâtisserie, hôtel, restaurant gastronomique, librairie spécialisée, etc.). Le toit terrasse de l'unité, libre d'accès au public, est occupé par des équipements publics : la cour de récréation de l'école maternelle, un gymnase, une piste d'athlétisme, une petite piscine pour enfants et un auditorium en plein air.

Aujourd'hui classée Monument historique par arrêté du 12 octobre 1995<sup>[1]</sup>, la cité radieuse, immeuble expérimental dès son origine, est de plus en plus visitée.

## Nouvelle réflexion sur la ville et l'habitat

Au lieu de subir les tares et la vétusté de nos villes actuelles, Le Corbusier montra qu'il était possible de construire des villes nouvelles de qualité.

En augmentant le volume des immeubles d'habitation on pourrait libérer entre eux de grandes surfaces d'espace libre. En ordre de grandeur, les immeubles de nos villes anciennes ont environ 10 mètres d'épaisseur et 25 mètres de hauteur. En doublant ces deux dimensions, donc en quadruplant le volume et en construisant des immeubles de 15 à 20 mètres d'épaisseur et de 50 mètres de hauteur, on pourrait libérer de grands espaces sans diminuer la densité. Les immeubles seraient espacés les uns des autres d'environ 250 à 300 mètres ou même plus. Les espaces seraient avant tout des jardins. Au lieu

d'ouvrir les fenêtres sur des rues, tous les appartements ouvriraient sur des parcs. Dans ces espaces verts des routes remplaceraient les rues. Certains équipements pourraient y être réalisés tels qu'écoles, terrains de sport et de jeux, dispensaires, jardins de promenade, parkings, etc. Les grands équipements collectifs étant rassemblés dans les centres urbains. Le principe de ville fut nommé "Ville radieuse" par le Corbusier. Il en dessina de nombreux plans de principe.

### **La conception de l'appartement :**

Pour réaliser des immeubles de 15 à 20 mètres d'épaisseur Le Corbusier prolonge l'appartement dans le sens perpendiculaire aux façades. L'appartement est "en profondeur". Il traverse l'épaisseur de la construction et s'ouvre à ses deux extrémités sur les façades Est et Ouest. Le grand axe longitudinal de l'immeuble est orienté Nord-Sud.

Les deux grandes façades sont l'une à l'Est l'autre à l'Ouest et reçoivent le soleil le matin ou l'après midi. Sur la façade Sud sont possibles des appartements moins profonds. L'appartement comporte deux niveaux et devient comparable à une villa. Les logis d'un nouveau type sont accessibles par de longs et larges couloirs nommés "rues intérieures", desservies par une batterie d'ascenseurs. L'un des niveaux du logis est à hauteur de cette rue et lui sert d'accès, l'autre niveau passe ou au dessus ou en dessous du niveau de la rue. Les étages sont aussi formés de trois niveaux, celui de la rue, celui au dessus, celui en dessous.

A chaque niveau chaque façade d'appartement est prolongée vers l'extérieur par une loggia. L'appartement est une villa suspendue au dessus du sol

### **Contexte et projet de l'architecte :**

Le projet de construction de La Cité Radieuse est l'aboutissement d'un programme de recherche sur le logement, et la question urbaine, mené par Le Corbusier durant près d'un quart de siècle. Le but était d'apporter une réponse nouvelle au problème de logement collectif, dans sa double dimension urbaine et architecturale en un moment où la France est en train d'accumuler un déficit considérable dans ce domaine.

Pour répondre à la commande de la construction d'une unité d'habitation, passée en 1945 par le ministre de la reconstruction Raoul Dautry, Le Corbusier va développer l'idée d'un modèle innovant et avant-gardiste : La cité-jardin verticale qui s'avère selon lui résulter "du don des techniques modernes, phénomène de synthèse architectural supprimant le gaspillage et prenant en charge les plus lourdes fonctions domestiques. Selon Le Corbusier, l'Unité d'Habitation crée un phénomène social productif dans lequel l'individuel et le collectif s'équilibrent dans une juste répartition des fonctions de la vie quotidienne". L'idée de base de ce nouveau modèle est simple. Il s'agit, sur des terrains artificiels supportés par des pilotis, de construire des ensembles de logements individuels insérés dans la logique d'une structure collective, destinée à apporter par ses équipements l'organisation nécessaire à l'épanouissement de la vie sociale. Ce faisant, Le Corbusier invente ainsi un objet urbain, ni barre, ni tour "intrinsèque comme un gratte-ciel", un unicum qui, placé en représentation dans l'espace de la ville, transcende sur le plan symbolique la fonction ordinaire du logement.

Entre grandeur démonstrative théorique et design expérimental, Le Corbusier applique les méthodes du management industriel, découvert entre les deux guerres, pour conduire son projet.



Son objectif est de faire porter l'innovation sur quatre points précis :

- d'abord, la dimension urbaine, dans la mesure où ce projet représente une tentative radicale de renouvellement de la structure traditionnelle de l'îlot, aux niveaux spatial et fonctionnel
- ensuite, les techniques de construction, qu'il envisage d'orienter vers des procédés d'industrialisation, contrôlés par l'utilisation d'un nouveau dimensionnement donné par le Modulor
- également l'emploi de nouveaux matériaux, dont la mise en œuvre devrait favoriser les techniques d'assemblage et de montage à sec selon ma métaphore de la bouteille dans le bouteiller
- enfin, sur la conception du logement, d'un point de vue technique par le contrôle du son, de la lumière, de la ventilation et d'un point de vue spatial par la mise en place de dispositifs susceptibles de produire de nouveaux usages dans l'espace de l'habitat.

"Dans cette bataille technique, le véritable enjeu était de ne pas perdre de vue les deux objectifs initiaux :

Le premier : fournir dans le silence, la solitude et face au soleil, à l'espace, à la verdure, un logis qui soit le réceptacle parfait d'une famille.

Le second : dresser face à la nature du Bon Dieu, sous le ciel et face au soleil, une œuvre architecturale magistrale, faite de rigueur, de grandeur, de noblesse, de sourire et d'élégance."

Dans cette optique, l'Unité d'habitation qualifiée également par Le Corbusier de grandeur conforme correspond à une unité sociable comptant 1600 habitants, comprenant 337 logements de 23 types différents et une série d'équipement comme : école maternelle, hôtel, commerce, bureaux, gymnase... L'Unité d'Habitation c'est aussi 137 m de long, 24 m de large et 56 m de hauteur, édifié sur 18 niveaux et couronné par un toit-terrasse aménagé.

---